

61 - Contrat de Ville 2015 - Troisième programmation - Subventions complémentaires et/ou exceptionnelles aux associations

M. l'Adjoint BODIN, Rapporteur : Dans la poursuite des décisions prises par le Conseil Municipal par délibérations des 30 mars 2015 et 17 septembre 2015, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à une dernière affectation de subventions pour des projets réalisés au bénéfice des habitants des quartiers intégrés au Contrat de Ville du Grand Besançon.

Cette troisième programmation contribuera à soutenir des projets portés par des structures agissant dans les domaines suivants :

- action socio-éducative, socio-sportive et socio-culturelle
- animation territoriale du Contrat de Ville
- développement du lien social et de la participation citoyenne des habitants
- tranquillité publique, citoyenneté et justice
- égalité des chances et lutte contre les discriminations, réflexion autour des valeurs de la République
- intervention culturelle au bénéfice des habitants de la géographie prioritaire.

Aussi est-il proposé l'attribution des subventions suivantes :

Structures	Objets	Proposé
<i>Egalité des chances et lutte contre les discriminations, réflexion autour des valeurs de la République</i>		
MJC Orchamps Palente	Apprentissage du français fonctionnel à destination des migrants à Besançon (Pour info - Délibération en parallèle CM 14-12-15)	25 000 € (et pour info 5 000 € DVQ)
<i>Culture et expression artistique</i>		
Un château en Espagne	Jardins du bout du monde	5 000 € (DCV)
<i>Prévention de la délinquance et citoyenneté</i>		
2 AD	Maintien et pérennisation des activités au sein de la Maison d'Arrêt	1 000 € (DCV)
MJC Clairs-Soleils	La roulotte de Clairs-So	1 500 € (DCV)
Maison de l'Ado	Paroles en tête	1 000 € (DCV)
<i>Animation territoriale du Contrat de ville</i>		
ASEP	Renforcement présence sur la Cité Viotte	2 500 € (DCV)
<i>Développement du lien social et de la participation citoyenne des habitants</i>		
Bouge-toi	Animation du quartier des Epoisses à Planoise	1 000 € (DCV)

Structures	Objets	Proposé
Association Vivons Ensemble Fontaine Ecu	Rencontres intergénérationnelles	1 500 € (DCV)
Humanis	Humani'Cité	3 000 € (DCV)
Tambour Battant	Vivre ensemble à Battant	3 500 € (DCV)
Tambour Battant	Jardin partagé	1 500 € (DCV)
CQ Rosemont-St-Ferjeux	Des rêves, Ayons	800 € (DCV)
<i>Sport et cohésion sociale</i>		
Vesontio Sports Vacances	Vis ton quartier	1 000 € (DCV)
<i>Santé et accès aux soins</i>		
Maison Verte	Lieu de parole et de rencontres pour les préadolescents, adolescents et leurs parents	1 000 € (DCV)
TOTAL		49 300 €

Le montant de cette dernière programmation s'élève à 49 300 €, étant entendu que la subvention de 25 000 € à la MJC Palente Orchamps fait l'objet d'un rapport spécifique au présent Conseil Municipal.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme de **49 300 €** sera prélevée sur la ligne de crédit 65.824.6574 CS 10005 (dont 25 000 € attribués à la MJC Palente Orchamps par un rapport spécifique au présent Conseil Municipal).

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme des actions et projets tel que présenté et les financements s'y rattachant,
- de décider l'attribution des subventions proposées aux associations et structures concernées,
- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer les conventions et avenants éventuels à établir et à intervenir avec les différents partenaires permettant la mise en œuvre de ce programme d'actions et de projets.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des remarques ? Des abstentions ? 2.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3 (1 abstention), favorable unanime de la Commission n° 6 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme CAULET n'a pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité
 Pour : 52
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Récépissé préfectoral du 18 décembre 2015.